

Faisons plus pour les caribous!

Mémoire Commission indépendante  
sur les caribous forestiers et montagnards

Par Gabriel Marquis

17 mai 2022

**Selon vous, quels sont les éléments prioritaires à considérer dans l'élaboration de la stratégie?**

Avant tout la science. Il ne sert à rien de déployer des moyens humains et financiers pour sauver le caribou si les expert-e-s nous disent que ce que ces moyens ne fonctionneront pas. Si notre intention est réellement de rétablir l'espèce, il faut que la stratégie s'appuie sur ce qui a le plus de chance de fonctionner. En ce sens, il est démontré qu'il y a 60 % de chances d'assurer l'autosuffisance d'une population de caribou lorsque 35 % et moins de son habitat est perturbé. Il est donc primordial de considérer ce seuil comme minimal et de viser mieux, puisqu'il représente déjà un important compromis. Des moyens pour préserver ce seuil minimal, on regardera les impacts appréhendés sur l'industrie forestière et on déterminera ensuite des moyens pour réduire ces impacts, quitte à la compenser au besoin. Non pas le contraire.

**Selon vous, la future stratégie devrait-elle assurer le rétablissement de l'ensemble des populations sans égards aux efforts à consentir ou plutôt se concentrer sur les populations ayant le plus de chances de succès de rétablissement?**

Même si certaines populations ont moins de chances de rétablissement (Val D'or notamment), la prochaine stratégie ne peut les laisser tomber. Cette forme de délestage reviendrait à créer un dangereux précédent au regard de notre obligation légale de protéger les espèces visées par la LEMV. En effet, à partir de quel seuil cesserait-on de protéger la tortue mouchetée ? Les bélugas du Saint-Laurent ? La population emblématique des caribous de la Gaspésie ? Qui décidera qu'une population ou une espèce entière ne vaut plus la peine d'être protégée ? Cette manière de faire risquerait surtout de faire en sorte que les acteurs privés et les gouvernement se complaisent dans l'inaction face à une espèce en attendant d'être "débarrassé du problème". La future stratégie doit donc assurer le rétablissement de l'ensemble des populations sans égards aux efforts à consentir.

**Selon vous, quel est le juste équilibre à viser entre l'étendue des mesures de protection du caribou à mettre en place et les conséquences socio-économiques qui en découlent?**

Le scénario consultatif révisé (le premier scénario) est un bon compromis entre les besoins du caribou et les revendications de l'industrie forestière. Ce scénario devra toutefois faire l'objet de bonifications et de révision périodiques. Les compagnies forestières gagneraient probablement beaucoup à moyen terme à devenir partenaires dans le rétablissement des caribous, notamment en ce qui a trait au maintien de leur certifications et de leur réputation à l'international.

Par ailleurs, il y a de plus en plus de données qui démontrent que la création d'aires protégées a une valeur économique pour une région via le récréotourisme, la valeur des paysages, l'accès à une nature de proximité, le maintien d'un écosystème forestier

en santé et la captation du carbone. Ces données devraient entrer en ligne de compte dans le calcul du gouvernement.

Le second scénario est totalement irrecevable du point de vue de la conservation et des obligations légales du Québec.

**Avez-vous des suggestions à formuler à l'intention de la Commission quant aux recommandations qui devraient être retenues?**

Chers commissaires, dans quelques années je devrai expliquer à ma fille ce qu'est un caribou. J'aurai alors le choix de lui expliquer comment le Québec a travaillé fort pour qu'elle puisse éventuellement en voir un dans les montagnes de la Gaspésie ou de Charlevoix. Ou alors, je devrai peut-être lui dire qu'elle devra se contenter de Youtube. Le futur n'est pas écrit. Vous avez entre vos mains une partie de la réponse.